

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE



Durée : 5 jours, 34 heures
Nombre de stagiaires : 10 max.

1/2

Personnes concernées

Personnes titulaires d'une carte pro valide ou d'une autorisation préalable

Prérequis

Etre titulaire d'une carte pro valide ou d'une autorisation préalable
Disposer d'une carte SST dont la date de validité est dépassée

Objectifs

Maintenir les connaissances techniques, actualiser et perfectionner les connaissances

Programme

Gestes élémentaires de premiers Secours (7 heures)

- situer le cadre juridique de son intervention
- réaliser une protection adaptée
- examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie ;
- faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement ;
- secourir une victime de manière appropriée.

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (7 heures)

- les évolutions récentes du livre VI.

Le code de déontologie. Le principe d'exercice exclusif. Les conditions de détention et d'usage des armes. Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes. La non-confusion avec un service public. Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir. Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale. La non-assistance à personne en danger. L'omission d'empêcher un crime ou un délit. Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété. Le secret professionnel.

- Connaître les principes de la République française (Arrêté du 05.01.2023 applicable au 01.05.2023)

Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine. Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû. L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

Compétences opérationnelles générales (7 heures)

Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.

Modalités techniques et pédagogiques

Supports et matériels utilisés : Vidéoprojecteur, supports...

Documents remis : remise d'une attestation à transmettre au CNAPS

Intervenant : Julien JEANNE

Suivi et Evaluation

Modalités de suivi : PRATIQUE

Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

1/1

MAC-APS-V2.01.2024

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

Courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

ADEF n° 1423121301

CNAPS n° FOR-014-2025-02-04-20200708502

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
<http://neoprev.com>